RAPPORT D'ACTIVITÉS



2025

Valenciennes Métropole



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de partager avec vous le rapport d'activité 2025.

En 2025, nous avons continué à agir, concrètement, pour notre territoire et pour ses habitants. Et ce rapport est bien plus qu'un bilan. C'est le reflet d'une année de travail collectif, de réussites, de défis relevés et d'une volonté partagée de faire avancer Valenciennes Métropole.

Vous y découvrirez donc tout ce qui a été réalisé en 2025 : ce qui a été fait, ce qui a avancé et ce qui se prépare pour demain.

Derrière chaque réalisation, il y a surtout des femmes et des hommes engagés. Agents et élus œuvrent concrètement pour notre territoire et pour celles et ceux qui y vivent.

Leur mobilisation, leur expertise et leur engagement sont la force de toutes ces réussites.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien sincèrement

Laurent DEGALLAIX
Président de Valenciennes Métropole

3 **Développer l'économie et l'emploi**
5 **Cultiver le lien social**
8 **Réinventer la ville**
13 **Préserver l'environnement**
18 **Animer et promouvoir le territoire**
22 **Optimiser les moyens et les ressources**
25 **Finances**

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Créer, s'implanter, grandir, innover : Valenciennes Métropole accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement et soutient les initiatives qui font avancer le territoire.

IMPLANTATIONS ET DÉVELOPPEMENTS D'ENTREPRISES

2025, année de concrétisation et de nouveaux investissements industriels

Après les implantations annoncées en 2024, 2025 a marqué un nouveau cap : plusieurs grands projets industriels se sont concrétisés et de nouveaux investissements ont été engagés. Cette belle dynamique confirme l'intérêt des entreprises françaises et internationales pour le territoire.

Elle reflète aussi la capacité de Valenciennes Métropole d'attirer et à accompagner des investissements d'envergure, à soutenir le développement des entreprises et à renforcer durablement l'attractivité économique du territoire.

Parmi les projets qui ont marqué 2025 :

• **Le groupe Axens** a acquis le foncier à Saint-Saulve. Cela marque le lancement opérationnel du projet Macaron et la construction d'une usine de production de matériaux actifs de cathode, essentiels à la fabrication des batteries pour véhicules électriques. A terme, ce projet majeur pour le territoire représenterait 517 M€ d'investissement et 400 emplois directs. La décision finale d'investissement est attendue au premier semestre 2027.

• Grâce à son extension le Parc d'Activités de la Vallée de l'Escaut (PAVE 2) est devenu un pôle d'attractivité économique majeur. L'année 2025 a été marquée par le démarrage des travaux du site de NSG, **le lancement de la plateforme logistique d'Action** et pose de **la première pierre du futur site de production du groupe Monin.**

À terme, ces projets représentent 500 M€ d'investissements et 1 800 emplois.



2025 a aussi été une année de croissance pour les grands industriels du territoire. À Petite-Forêt, **Alstom** a annoncé l'implantation d'une nouvelle ligne d'assemblage dédiée aux trains à très grande vitesse Avelia Horizon, avec 30 M€ d'investissement à la clé.
À Onnaing, **Toyota Motor Manufacturing France (TMMF)** a battu son record de production avec 283 465 véhicules assemblés en 2025. Portée par le succès de la Yaris Cross, l'usine confirme sa place de premier site automobile de production en France. Ces deux exemples témoignent de la force et du savoir-faire industriel du Valenciennois

Le développement d'une offre de parcs d'activités

Dans un contexte de forte attractivité du territoire et de raréfaction du foncier économique, Valenciennes Métropole continue d'anticiper les besoins des entreprises et de créer les conditions favorables à l'accueil de nouvelles activités et la création d'emplois durables.

En 2025, les travaux du secteur sud du Parc d'activités des Dix Muids à Marly se sont achevés.

Voiries rénovées, espaces publics réaménagés, qualité paysagère améliorée : le site évolue pour devenir un parc d'activités premium, avec des aménagements et des services adaptés aux entreprises qui souhaitent s'y développer. L'objectif de Valenciennes Métropole est d'y attirer des entreprises à fort potentiel de développement, dans un environnement qualitatif, performant et durable.

À terme, 60 hectares seront dédiés au développement économique et à la création d'emplois.



En parallèle, les études se poursuivent afin de développer de nouvelles capacités d'accueil sur les secteurs de Maing, Vicq, Bruay-sur-l'Escaut et Fresnes-sur-l'Escaut, pour accompagner les projets d'implantation et soutenir la croissance des entreprises du territoire.

Valenciennes Métropole pense ses parcs d'activités comme de véritables lieux de vie. L'entretien régulier des infrastructures et le renforcement des équipements sur les parcs d'activités sont menés dans une démarche d'amélioration continue pour offrir aux entreprises, à leurs collaborateurs et à leurs visiteurs un cadre de travail fonctionnel, agréable et propice au développement de leurs activités.



L'innovation, moteur du développement économique



L'innovation est au cœur de la stratégie de Valenciennes Métropole. La collectivité accompagne les entreprises, encourage les collaborations avec la recherche et l'enseignement supérieur et soutient les projets innovants qui préparent les filières d'avenir

L'année 2025 a été marquée par la création du service Innovation. Ce nouveau service facilite l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets. Il offre notamment une meilleure lisibilité de l'offre à destination des entreprises, start-ups et partenaires académiques et permet de mettre en cohérence des initiatives en matière de recherche, de développement et d'expérimentation.

L'accompagnement des start-ups et des projets innovants s'est ainsi renforcé tout comme le nombre de projets incubés. Aux Rives Créatives et à Transalley, les porteurs de projets sont désormais accompagnés de l'idée jusqu'à l'industrialisation, en passant par le prototypage et la recherche de financements.

22
projets incubés

11
entreprises créées

Plusieurs rendez-vous pour l'innovation et l'entrepreneuriat ont marqué cette année. À VivaTech, quatre entreprises du territoire ont porté leurs innovations sur la scène nationale, au sein du pavillon régional. Sur le territoire, Rives & You, Technopolis et GreenTech, ainsi que les Breakfast, afterworks, ateliers et conférences, ont multiplié les occasions de se rencontrer, d'échanger et de créer de nouvelles connexions. En 2025, Valenciennes Métropole a lancé son premier parcours Éco-conception, avec l'ADEME et le Pôle Éco-conception. Start-up, TPE et PME ont travaillé à l'intégration de l'éco-conception comme levier d'innovation et de compétitivité.

Valenciennes Métropole poursuit aussi sa démarche d'acculturation aux grandes transformations technologiques, en particulier autour de l'intelligence artificielle, à travers des conférences, ateliers et temps d'échanges organisés par les Rives Créatives.

Enfin, le partenariat avec l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) s'est renforcé en 2025, avec de nouveaux projets européens, le soutien à la recherche appliquée, le transfert de technologies et le financement de chaires académiques.



La transition du secteur industriel, une priorité pour l'avenir du territoire

L'industrie est toujours un pilier de l'économie du territoire. En 2025, la collectivité a renforcé son accompagnement des entreprises face aux enjeux de décarbonation, d'énergie et de compétitivité.

L'étude « Décarbonation Territoire », menée par Pôlénergie auprès des 20 industriels les plus consommateurs d'énergie et les plus émetteurs de CO2 du territoire, a permis d'identifier les principaux leviers pour réduire les émissions et améliorer les performances énergétiques.

La transition écologique et l'innovation durable se sont aussi invitées dans les échanges avec la 2eme édition des Rendez-vous GreenTech, réunissant industriels, PME et start-ups autour de solutions concrètes.

Pour accompagner les entreprises dans la durée, Valenciennes Métropole a lancé le collectif RSE, un nouveau réseau pour partager expériences et bonnes pratiques et aider les entreprises à faire de la RSE un véritable levier de performance.





Une large palette d'outils pour le développement du territoire

Valenciennes Métropole s'appuie sur de nombreux partenaires et dispositifs pour accompagner les entreprises, dès la création et à chaque étape de leur développement.

La collectivité participe notamment au dispositif Territoires d'Industrie, qui contribue au développement des filières stratégiques, et pilote le dispositif régional Proch'Emploi sur le Valenciennois, afin de rapprocher les entreprises qui recrutent des demandeurs d'emploi. Elle soutient également la création d'entreprise et accompagne les projets d'investissement des entreprises pour soutenir leur développement, leur modernisation et la création d'emplois. A ce titre, en 2025, l'entreprise Laine Thiebaut, à Curgies, a bénéficié d'un accompagnement de 42 000 €, pour un investissement de 780 000 € et 7 emplois créés ou pérennisés.

Le commerce de proximité continue de bénéficier du soutien de Valenciennes Métropole. En 2025, 4 projets ont été accompagnés, représentant 266 586 € d'investissements réalisés par les TPE, 68 057 € de subventions versées et 12 emplois créés ou pérennisés.

Renforcer la visibilité du territoire pour accroître son attractivité

En 2025, Valenciennes Métropole a multiplié les occasions de faire connaître les entreprises, les projets, les réussites et les savoir-faire auprès des investisseurs, des talents à recruter et de ses partenaires.

Le territoire a renforcé ses liens avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec notamment l'adhésion au Campus des Métiers et des Qualifications et l'accueil, avec l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), de plusieurs rendez-vous nationaux consacrés à la recherche et à l'innovation.

GreenTech, Technopolis, Décarbonation Territoire, Je Décarbone en Hauts-de-France, … toute l'année, les rendez-vous se sont multipliés comme autant d'occasions de réunir entreprises, chercheurs, investisseurs et acteurs locaux autour de projets concrets.

Par ailleurs, Valenciennes Métropole a porté les projets et les atouts du territoire sur les grands salons dédiés au développement économique et à l'innovation tels que MIPIM, SIMI et VivaTech.

En matière de communication, Valenciennes développe la marque économique "Valenciennes Attractive". La communauté business du territoire est notamment regroupée sur la page LinkedIn Valenciennes Attractive qui dépasse les 5000 abonnés.



CULTIVER LE LIEN SOCIAL

A travers ses actions en faveur de la cohésion sociale Valenciennes Métropole porte l'ambition d'accompagner les parcours de vie et de renforcer la cohésion du territoire dans son ensemble.

Politique de la ville

En 2025, Valenciennes Métropole a poursuivi son action dans les quartiers prioritaires dans le cadre du Contrat Quartiers 2030. Au-dela des financements de projets, l'agglomération assure un rôle de coordination entre les communes, l'État, les associations et les partenaires locaux ce qui permet de construire des réponses adaptées aux besoins.
132 actions ont ainsi été accompagnées dans des domaines essentiels : réussite éducative, insertion professionnelle, santé, jeunesse, citoyenneté, égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.
Pour donner davantage de stabilité aux associations et consolider les initiatives locales, 37 actions bénéficient désormais de conventions pluriannuelles d'objectifs, dont 9 cofinancées directement par Valenciennes Métropole.
Cette mobilisation de Valenciennes Métropole pour accompagner les communes et porteurs de projets permet de faire grandir les initiatives locales, de favoriser l'égalité des chances et d'être au plus près aux besoins des habitants.

15 quartiers prioritaires accompagnés

132 actions soutenues

37 conventions pluriannuelles d'objectifs

932 612 € mobilisés au titre de la programmation Politique de la Ville

L'Accompagnement Individuel Renforcé (AIR)

L'Accompagnement Individuel Renforcé (AIR) vise à prévenir la récidive de personnes dont la délinquance est liée à une addiction, grâce à une prise en charge pluridisciplinaire juridique, sociale et médicale. Inspiré des juridictions résolutives de problèmes, le dispositif favorise la collaboration entre professionnels pour mieux prévenir la récidive.

En 2025 sur 107 personnes suivies, 83 % ont terminé l'accompagnement positivement avec un retour à l'emploi (ou à une formation) pour 68 % des personnes. Le volet dédié aux violences conjugales a accompagné 60 personnes orientées par l'autorité judiciaire. Il complète les dispositifs de responsabilisation existants en proposant un accompagnement individualisé intégrant les problématiques d'addiction, de santé et d'insertion.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées : le déploiement du volet post-sentenciel, renforçant la continuité de l'accompagnement après la condamnation ; le développement d'un accompagnement psychologique grâce au financement du Département du Nord ; la mise en place de groupes de parole destinés aux auteurs de violences conjugales en partenariat avec Prim'toit.

107 personnes accompagnées dans le volet addictions

60 auteurs de violences conjugales suivis

83 % de sorties positives pour le volet addictions

14 bénéficiaires ont accédé à un suivi psychologique financé



La réussite éducative

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) accompagne les enfants et leurs familles confrontés à des difficultés susceptibles de fragiliser leur parcours scolaire, éducatif, social ou de santé. En mobilisant une équipe pluridisciplinaire et un réseau de partenaires, Valenciennes Métropole construit des parcours individualisés. En 2025, 1004 enfants de 0 à 16 ans ont été accompagnés dans le cadre de ce programme et la santé (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie, suivi psychologique) est devenue le premier domaine d'intervention.Des accompagnements collectifs sont également menés. Cela permet de toucher un large public et de jouer un rôle de repérage indirect d'enfants non encore identifiés.

1 004 enfants accompagnés

577 nouvelles entrées dans le dispositif

77 établissements scolaires partenaires

69 % des parcours concernent des enfants scolarisés en école élémentaire

Une stratégie territoriale pour la santé

En 2025, Valenciennes Métropole a signé le Contrat Local de Santé (CLS), élaboré avec l'Agence Régionale de Santé, le Centre Hospitalier de Valenciennes et l'ensemble des partenaires du territoire. Véritable feuille de route partagée, le CLS vise à améliorer durablement la santé des habitants en coordonnant les interventions autour de quatre priorités : l'accès aux droits et aux soins, la santé de la femme et de l'enfant, la santé mentale et la prévention des cancers.

Au-delà de sa dimension stratégique, le CLS s'est traduit par la mise en œuvre de premières actions dès 2025.

Des actions concrètes pour les habitants :

SUSCITER DES VOCATIONS EN SANTÉ

Des stages collectifs en santé ont été organisés pour des élèves de troisième des collèges Josquin des Près de Condé sur Escaut et Jean Jaurès de Vieux Condé

LES 1000 PREMIERS JOURS

Des groupes partenariaux (PMI, Maison des parents, CHV…) se sont réunis activement et des actions porteuses sont prévues en 2026 autour de la dépression post partum, de la paternité et de la technoférence.

SANTÉ MENTALE

La santé mentale a également fait l'objet d'une mobilisation partenariale renforcée. Un appel à projet a été lancé par l'agglomération et 3 lauréats ont été retenus regroupant le CHV, la Maison des Adolescents, le CAPEP et Uniscité.

DEPISTAGES ORGANISES DES CANCERS

En juin 2025, le Village Santé des Femmes a été organisé au Parc Désandrouin de Valenciennes. A la clé des dépistages, des actions de prévention et de l'information en faveur des femmes éloignées du soin. Cette action a permis à 234 femmes de bénéficier d'un bilan des droits avec la CPAM (avec 48 prises de rendez-vous de bilan de santé au centre d'examen et de soins et 148 rendez-vous de consultations dépistage qui en ont découlé), à 70 patientes de passer une mammographie sur place (+ 32 échographies mammaires), à 103 femmes de bénéficier d'un parcours de prise en charge cardiovasculaire complet, à 48 femmes d'effectuer une consultation gynécologique ainsi que la réalisation de 35 tests HPV et 35 dépistages colorectaux.



UNE POLITIQUE TRANSVERSALE DANS LES QPV

Les actions conduites dans les quartiers prioritaires en matière de santé, les interventions du Programme de Réussite Éducative en faveur de l'accès aux soins des enfants, ainsi que les initiatives menées dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales, contribuent directement aux objectifs du Contrat Local de Santé et Valenciennes Métropole fédère tous les acteurs locaux de la santé pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

La lutte contre les violences familiales et intrafamiliales



1 accueil de jour DEVA créé pour simplifier le parcours des victimes

Depuis sa création, en 2023, le laboratoire de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales fédère les deux agglomérations, l'État, le Parquet, le Département, la CAF, l'Éducation Nationale et l'ensemble des acteurs concernés autour d'une ambition commune : mieux protéger les victimes, renforcer la prévention et améliorer la coordination des interventions. Après une année consacrée à la structuration de la gouvernance, l'année 2025 a marqué le passage à une phase opérationnelle avec la concrétisation de plusieurs projets majeurs dont la création de l'accueil de jour DEVA (Dispositif d'Écoute des Victimes et d'Accompagnement). Pensé comme une porte d'entrée unique, DEVA propose un accompagnement global, coordonné et confidentiel. Porté par l'association Prim'toit, le dispositif bénéficie d'un financement partenarial de plus de 835 000 € et propose des solutions concrètes telles qu'une mise à l'abri, une bagagerie sécurisée ou un espace dédié aux enfants.

En 2025, plusieurs autres actions ont renforcé la prévention des violences : la poursuite de l'accompagnement des auteurs de violences conjugales, notamment à travers les groupes de parole ; le lancement d'un groupe de travail consacré à la prévention dès le plus jeune âge ; la poursuite des travaux de recherche dans le cadre de la thèse CIFRE consacrée aux auteurs de violences ; le renforcement de la formation des professionnels du territoire.

Pour la mise en œuvre de cette politique, des comités techniques trimestriels continuent de réunir plus de 50 professionnels issus des secteurs judiciaire, social, sanitaire, éducatif et associatif. Valenciennes Métropole coordonne les acteurs pour des réponses innovantes qui améliorent durablement le parcours des victimes.

50
professionnels formés en 2025

835 000 €
mobilisés pour la création de DEVA

1 Laboratoire territorial
réunissant l'ensemble des partenaires de l'arrondissement

LE SOUTIEN À L'INSERTION ET L'EMPLOI

L'intervention de Valenciennes Métropole se situe à 2 échelles : aux côtés des habitants en recherche d'emploi et aux côtés des entreprises du territoire. Les actions pilotées et soutenues visent donc à anticiper les métiers de demain et à faire face aux difficultés de recrutement de certains secteurs.

En 2025, l'accompagnement par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) c'est :

835
personnes accompagnées par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi dans le cadre d'un parcours individualisé et renforcé
(dont 55% de femmes)

301
nouvelles intégrations

323
sorties positives

Pour lever les freins à l'emploi et créer des parcours vers l'emploi durable, Valenciennes Métropole finance des actions comme la garde d'enfants, la mobilité, la confiance en soi et l'entrepreneuriat.

La clause d'insertion



Pour lutter contre le chômage, Valenciennes Métropole favorise le développement des opportunités d'emploi pour les personnes en insertion en intégrant des clauses d'insertion dans les marchés publics confiés aux entreprises.

En 2025, 319 768 heures d'insertion **(c'est 12% de plus qu'en 2024)**, ont été valorisées et ont permis à 198 personnes d'accéder à une opportunité professionnelle. Une attention particulière est portée à la mixité.

Mise en œuvre d'une offre de service aux entreprises

Tout au long de l'année, Valenciennes Métropole a accompagné les entreprises confrontées à des difficultés de recrutement. L'événement "L'Emploi fait sa rentrée", organisé au Stade du Hainaut, a réuni 1205 visiteurs, 37 entreprises, 15 centres de formation et 14 partenaires.

L'agglomération a également accompagné plusieurs recrutements stratégiques, notamment l'ouverture d'un restaurant en centre-ville de Valenciennes, qui a conduit à l'organisation de neuf sessions de recrutement, plus de 1 000 candidatures examinées et 39 recrutements réalisés parmi les demandeurs d'emploi du territoire.

En 2025, Valenciennes Métropole a détecté 55 offres d'emploi, accompagné 55 entreprises dans leurs recrutements et contribué à pourvoir 45 postes, principalement dans l'industrie, la logistique et la restauration.



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

À travers son Plan Local de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (PLDESS), Valenciennes Métropole soutient l'émergence d'initiatives innovantes conciliant utilité sociale, développement économique et création d'activités sur le territoire.

En 2025, Valenciennes Métropole a poursuivi son engagement dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

L'appel à projets ESS a permis d'accompagner trois initiatives particulièrement structurantes pour le territoire. Le premier projet, porté par l'ESAT Les Ateliers du Hainaut, accompagne la création d'un restaurant pédagogique générant de nouveaux emplois tout en favorisant l'insertion des personnes en situation de handicap. Le second, développé par l'association Régénère, propose une approche innovante de la santé au travail. Enfin, le troisième projet vise la création d'une école d'informatique inclusive et écologique destinée à former des jeunes éloignés de l'emploi aux métiers du numérique.

EGALITÉ FEMME - HOMME, UN AXE CENTRAL ET TRANSVERSAL



Approuvé en 2021, le plan d'actions pluriannuel « Egalité » de Valenciennes Métropole a été reconduit pour la période 2024-2026 avec pour objectif de consolider et développer l'intervention de l'agglo sur 15 politiques publiques.

Une soirée à destination des élu.es des communes a permis de mettre en lumière les plans d'actions de 2 communes engagées, sachant que 11 communes ont signé la charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie publique.

L'animation du **Réseau Egalité Valenciennois** s'est poursuivie, avec l'organisation d'une réunion, mobilisant une quarantaine de partenaires sur la présentation de projets soutenus par l'appel à projets égalité et l'accueil d'une délégation portugaise de la ville de Famalicao, dans le cadre d'un projet ERASMUS +.

En 2025, Valenciennes Métropole a lancé un appel à projets « Égalité ». Trois projets autour de la cohésion sociale, du sport et de l'entrepreneuriat ont ainsi été soutenus :

- **Maison de quartier Beaujardin** : pour l'accessibilité de la pratique sportive auprès de jeunes filles de 11 à 17 ans.

- **H'UP entrepreneurs / Parcours femmes** : pour l'accompagnement de femmes en situation de handicap dans le milieu de l'entrepreneuriat .

- **Le planning familial du Nord** pour leur action « Apprendre à communiquer avec authenticité et bienveillance dès le plus jeune âge » permettant de prévenir les violences dès l'âge de 4 ans.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Présidé par Renée Stiévenart, le Conseil de Développement (CODEV) de Valenciennes Métropole est composé de 41 membres bénévoles qui font valoir leur expertise d'usage en tant que représentants de la société civile afin de contribuer aux politiques et aux projets menés par l'agglo. Paritaire, il reflète la diversité de l'agglomération. En 2025, trois sujets ont fait l'objet de travaux de la part du CODEV :

- **Les Eco-Défis :** Alors que le Label Zéro Déchet avait été créé par le CODEV en 2019, les membres ont décidé de s'associer à la CCI Grand Hainaut et la CMA Nord pour proposer un nouveau label récompensant les artisans et commerçants qui s'engagent pour la transition écologique : les Eco-Défis. Au delà de la thématique déchets, 20 artisans-commerçants sélectionnés ont été évalués sur des sujets tels que l'énergie, l'eau ou encore la mobilité et ont reçu le label « Ecodéfis 2025 »

- **La mobilité :** Le Codev a organisé une enquête auprès des entreprises et des salariés du territoire afin de recenser les actions mises en place par les entreprises pour diversifier les mobilités et mieux connaître les modes de déplacements des salariés. Le Codev a aussi participé à l'évènement « Place au Vélo » en accompagnant les écoles du territoire (une vingtaine de classe). En Mars 2025, le Codev a été sollicité pour le nouveau plan de déplacement mobilité 2025 – 2034 porté par le SIMOUV à l'échelle du Valenciennois.

- **La Santé :** En 2025, le CODEV a continué de participer à la rédaction du Contrat Local de Santé entre Valenciennes Métropole et l'État jusqu'à sa signature, en juin. Les membres se sont mobilisés pour accompagner les premières actions notamment le village santé des femmes.

RÉINVENTER LA VILLE

La rénovation urbaine est un pilier central de l'action de Valenciennes Métropole. Il s'agit de conjuguer l'urbain et l'humain pour améliorer le quotidien des habitants.

Le PNRQAD


PLACE DE LA BARRE

Le projet PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) se poursuit sur les communes de Valenciennes, Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut et Vieux-Condé. Les chantiers et les livraisons de logements continuent sur les différents sites.

- L'aménagement complet de la Place de la Barre et des rues adjacentes, à Valenciennes

- La livraison des espaces publics et des logements locatifs sociaux et en accession à la propriété (SIGH) de la rue du Rivage, et la démolition des bâtiments dégradés rue de l'Escaut (EPF Hauts de France) à Fresnes-sur-Escaut

- La réalisation des fouilles archéologiques de l'îlot Quai du Petit Rempart à Condé-sur-l'Escaut

- La finalisation des aménagements d'espaces publics de l'îlot Gambetta Dervaux à Vieux Condé

- L'aménagement temporaire des terrains libérés par la démolition au sud de la place de la République à Vieux Condé, avec une aire de jeu et des espaces verts

- La poursuite de la réhabilitation de l'îlot de l'imprimerie à Condé-sur-l'Escaut (Habitat du Nord),

- La réalisation des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de l'îlot Badin Sarrazins, à Valenciennes.


CELLULE COMMERCIALE PROUVY

La restructuration des centre-bourgs des communes de moins de 5 000 habitants

L'année 2025 a été marquée par :

- La finalisation des travaux d'aménagement des espaces publics du site Sainord à Odomez.

- La démolition de l'ancien bâtiment commercial et les aménagements des espaces publics de l'îlot du centre bourg de Prouvy.

- La réalisation des études de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de l'îlot Delcourt / Salengro à Hergnies avec la réhabilitation de l'école, l'aménagement des espaces publics et la construction de logements locatifs sociaux.

- La poursuite de la procédure de DUP pour le projet du centre-bourg de Verchain-Maugré, rendue nécessaire au regard des problématiques d'acquisitions foncières.

La restructuration des cités minières et ouvrières


RENATURATION DE LA CITÉ DU CORBEAU

En 2025 les travaux sur les cités financées par l'ERBM ont été marqués par :

- L'inauguration de la cité Saint-Pierre à Condé-sur-l'Escaut (ERBM, Maisons et Cités).

- La fin des travaux de réhabilitation/résidentialisation des logements (Maisons et Cités) et la poursuite des travaux d'aménagement dans la partie sud de la cité Cuvinot à Vicq, avec notamment la livraison de la place Désandrouin et de la Chasse de Valenciennes.

- Les premières réhabilitations de logements (Maisons et Cités) et les études pour l'aménagement des espaces publics dans la cité du Rieu à Vieux-Condé, retenue sur la liste complémentaire ERBM.

- Les premiers travaux de réhabilitation des logements (SIA Habitat, Maisons et Cités) retenue sur la liste complémentaire ERBM pour les logements

- Le démarrage des travaux de renaturation des terrains issus de la démolition de la cité du Corbeau à Quiévrechain, permettant le développement de la biodiversité et une meilleure gestion des crues de l'Aunelle

- La réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour définir les interventions à venir dans la cité du Plateau à Fresnes-sur-Escaut.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain


FAUBOURG DE LILLE

Le NPNRU concerne les quartiers Chasse Royale à Valenciennes, Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes, la Briquette à Marly et Chanteclerc Le Coq à Condé-sur-l'Escaut. L'année 2025 a été marquée par :

- La poursuite des relogements des ménages issus des quatre quartiers en vue des démolitions programmées
- La poursuite des démolitions dans le quartier Chasse Royale à Valenciennes (1 à 5 Jurénil, SIGH ; ancien Kiloutou, EPF) et le quartier de la Briquette à Marly (Béarn, Partenord)
- La fin des aménagements de la phase 2 des espaces publics du Faubourg de Lille, à Valenciennes (à l'exception des abords du pôle éducatif et de la résidence Verley) et de la Place de la Bleuse Borne à Anzin (à l'exception des abords du chantier de construction de logements)
- Le début des travaux d'aménagement des espaces publics à la Briquette à Marly et dans le quartier Le Coq à Condé-sur-l'Escaut
- La livraison du CFA à la Briquette, à Marly, avec l'ouverture aux apprentis en septembre 2025
- La livraison du groupe scolaire Hélène Carrère d'Encausse et l'accueil des enfants dès l'été (quartier de la Briquette à Marly)
- La poursuite des travaux de construction du pôle éducatif et social Jean d'Ormesson, Faubourg de Lille à Valenciennes
- La réhabilitation de la résidence des Frères Auvray et la poursuite de la réhabilitation/résidentialisation de la résidence Verley, sur le Faubourg de Lille à Valenciennes (SIGH)
- Le début des travaux de réhabilitation/résidentialisation des résidences Corot et Dubled à Chasse Royale, à Valenciennes
- Le démarrage des travaux de construction des logements Place de la Bleuse Borne à Anzin (SIGH)
- Le démarrage des travaux de réhabilitation de la Résidence du Hainaut à Condé-sur-l'Escaut (SIGH+ACSRV)
- La livraison des derniers logements locatifs sociaux dans le quartier Chasse Royale à Valenciennes (Maison communautaire d'Axentia)
- Les études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation/résidentialisation des logements collectifs à la Briquette, à Marly (Partenord)
- La poursuite des procédures d'acquisitions foncières à l'amiable ou via les DUP pour les îlots dégradés des quartiers Chasse Royale, Bleuse Borne et Faubourg de Lille (Valenciennes Métropole et EPF Hauts de France)
- La poursuite de l'OPAH-RU dans le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes (Actions d'accompagnement au changement, de communication et de concertation).

La restructuration de l'Entrée nord de Valenciennes



Déclarée d'intérêt communautaire en 2020, l'entrée Nord de Valenciennes (depuis l'A23) marque l'entrée dans l'agglomération. En 2025 l'avenue Jean-Louis Borloo a été intégralement terminée, tout comme l'échangeur. L'année 2025 a été marquée par :

- L'ouverture à la circulation de la totalité des bretelles et voies de circulation, trottoirs et pistes cyclables
- L'ouverture du parking relais
- La réalisation d'une partie des plantations
- La poursuite de la concertation et de la communication avec les habitants pour cette seconde phase
- L'accompagnement des locataires de la cité des Rapatriés en vue de leur relogement et premières démolitions de logements
- La poursuite des études et procédures réglementaires pour la seconde phase de la ZAC, secteur menant vers le centre hospitalier de Valenciennes
- La recherche d'opérateurs et investisseurs pour les constructions de développement économique à venir le long du nouveau boulevard.

HABITAT / LOGEMENT

Le budget Habitat se structure ainsi :

en fonctionnement

Dépenses 822 099 € | **Recettes 390 748 €**

en investissement

Dépenses 17 664 890 € | **Recettes 13 450 416 €**

L'année 2025 a notamment été marquée par :

→ **La poursuite de l'action en faveur du parc privé sur 3 axes prioritaires : rénovation énergétique, maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et lutte contre le logement indigne avec**

- Signature, en juillet, du Pacte territorial avec les services de l'Etat et de l'Anah afin de renforcer la dynamique territoriale, et améliorer l'information et le conseil des ménages dans leur projet de rénovation de logement
- 410 logements réhabilités avec les aides financières de Valenciennes Métropole et de l'ANAH pour un total de 9 630 142 € et 13 054 751€ HT de travaux
- Poursuite de l'OPAH- RU Bleuse Borne-Faubourg de Lille jusqu'en septembre 2025
- Poursuite du dispositif « Valenciennes au Cœur » dans le cadre du programme Action Cœur de Ville
- L'engagement de Valenciennes Métropole et la contractualisation du programme « Petite Ville de Demain » à Condé-sur-l'Escaut
- Assistance aux communes dans l'application des pouvoirs de police et pour la mise en œuvre des procédures pour la lutte contre l'habitat indigne

→ **Le renforcement du dispositif communautaire pour l'amélioration thermique du parc social**

- **1 098 logements réhabilités thermiquement pour un montant total de subvention de 8 977 866 €** (2 708 000 € en fonds propres CAVM et 6 269 866 € en subvention déléguée de l'Etat, dont 3 172 500 € dédiés à la rénovation des cités minières)

→ **Le financement en offre nouvelle HLM**

- **373 logements** pour une subvention totale de **1 592 792 €** dont 914 000 € sur fonds propres.

→ **Le développement de l'acquisition-amélioration**

- **28 logements acquis-améliorés** pour une subvention totale de 710 000 € en fonds propres et 256 000€ en subvention déléguée de l'Etat.

→ **Mise en œuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution**

- **1 719 attributions de logements HLM** en 2025 pour 9 234 demandes, soit un indice de tension de 5,3

LES AMÉNAGEMENTS DE VOIES STRUCTURANTES

Voies structurantes


Avenues Jean Jaurès / Waldeck Rousseau

La mutation des axes structurants de l'agglomération se poursuit en 2025 :

- L'aménagement des avenues Jean Jaurès / Waldeck Rousseau à Anzin et Beuvrages
- Le démarrage des travaux d'aménagement de l'avenue Jean Jaurès à Fresnes-sur-Escaut, avec la livraison du premier tronçon entre la place et la rue Bancel
- Les études de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès à Quiévrechain
- Le concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la Place du Canada à Valenciennes

Boucles cyclables

La création de boucles cyclables touristiques se poursuit sur le territoire.

En 2025, les travaux d'aménagement de la seconde boucle cyclable du territoire, la boucle de l'Aunelle, se sont poursuivis sur la partie Nord et s'achèveront en 2026 avec les derniers aménagements et la signalétique touristique.

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES

Valenciennes Métropole participe au développement des communes qui composent son territoire avec une attention particulière pour les communes rurales et périurbaines de moins de 5000 habitants.

LE FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (FSIC)

Valenciennes Métropole participe au financement des projets des communes membres avec le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC).

En 2025, **8 672 226 € de subventions FSIC enveloppe classique 2021 - 2026 ont été délibérées au profit de l'investissement communal de 26 communes de Valenciennes Métropole**. Au total, 47 projets communaux ont ainsi été soutenus. 46 ont été réalisés dans des communes de moins de 5 000 habitants

De plus, une enveloppe complémentaire d'un montant unique de 400 000 € au sein de l'enveloppe FSIC 2021-2026 a été dédiée aux communes pour financer des projets en lien avec des objectifs de lutte contre les îlots de chaleur et de biodiversité. Dans ce cadre, 4 communes ont pu bénéficier de cette subvention complémentaire au cours de l'année 2025. Cette enveloppe est consommée à hauteur de 78 %.



LE FONDS ENERGIE-CARBONE

Dans la continuité du fonds de concours Énergies créé en 2020, le Conseil Communautaire a reconduit le fonds Énergies-Carbone pour la période 2021-2026 à hauteur de 6 000 000 €, soit 1M€/an.

Il comprend un fonds « Energies renouvelables et de récupération» (EnR) et un fonds de soutien aux audits énergétiques à destination des communes. Il intègre également un fonds de soutien aux diagnostics d'éclairage public encourageant les communes à réaliser des projets de rénovation de leur éclairage public.

En 2025, le Fonds Énergies - Carbone a soutenu 13 projets dans 13 communes pour un montant total de 844 564 euros. Ces projets sont répartis entre 2 dispositifs : 1 bilan gaz à effet de serre et 12 projets de développement d'énergies renouvelables.

DOTATION EN MATÉRIEL



Dans le cadre du schéma de mutualisation visant à sécuriser le partage du matériel communautaire à destination des manifestations communales, Valenciennes Métropole a décidé de regrouper le matériel dans un bâtiment unique et d'en gérer directement le prêt en dédiant un agent communautaire.

MISSIONS D'ASSISTANCES AUX COMMUNES

Valenciennes Métropole fournit une assistance technique aux communes rurales afin de les accompagner dans le montage de dossiers ou de les conseiller sur les questions d'urbanisme.

>> 844 564 €
au titre du Fonds EnR
pour 13 projets
dans 13 communes

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal évolue pour garantir la cohérence entre la planification et les projets. L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions :

- les approbations de la modification de droit commun n°2 qui a concerné 16 communes
- la révision allégée n°1 pour le reclassement du château à Fresnes-sur-Escaut
- la déclaration de projet pour l'entrée Nord de Valenciennes (dérogation loi Barnier)
- une deuxième mise à jour des annexes
- la poursuite de la modification de droit commun n°3
- la révision allégée n°2 pour l'intégration du schéma de développement solaire intercommunal
- la déclaration de projet pour la création d'une centrale d'électricité à Famars
- les déclarations de projet pour deux centrales photovoltaïques au sol à Crespin et pour la phase 2 du PAVE 2 à Onnaing (dérogation loi Barnier)
- la révision allégée n°3 pour des changements de zonage et la modification simplifiée n°2 à Beuvrages.



Ateliers centraux Anzin

Etude Friches

L'année 2025 a été marquée par le lancement de l'étude pré-opérationnelle d'une des dernières friches prioritaires : la friche de l'Arsenal à Condé-sur-l'Escaut. Cette étude a nécessité une approche et des compétences particulières puisque c'est le seul site archéologique et patrimonial en friche et la seule fiche dont la sortie visée est culturelle et touristique.

En parallèle, le travail de collaboration avec l'Etablissement Public Foncier et les communes concernées s'est poursuivi sur les autres friches prioritaires avec notamment la poursuite des travaux de démolition des bâtiments de la friche Valboval, à Artres, et les études dans le cadre du projet de renaturation ; la maîtrise foncière des friches Houdin-Desplechin-Diocèse à Beuvrages et des Ateliers Centraux, à Anzin, sur sa partie Sud-Est ; l'appel à manifestation d'intérêt pour trouver un opérateur sur la friche Hubert, à Bruay-sur-l'Escaut, et la recherche d'un bailleur social pour affiner le programme de logements sur la friche Tamboise à Querenaing.

Site Patrimonial Remarquable

L'étude Site Patrimonial Remarquable (SPR), lancée en 2024, s'est poursuivie en partenariat avec la commune de Condé-sur-l'Escaut, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Le diagnostic a conduit à l'élaboration du projet de SPR et à la validation du périmètre. Le projet a également été partagé avec l'Inspecteur des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture avant une présentation en commission nationale, prévue en 2026.



Schéma Directeur Commercial du Valenciennois

Suivi du SCoT en lien avec le SRADDET et l'objectif ZAN de la loi Climat et Résilience

En collaboration avec la Porte du Hainaut, Valenciennes Métropole a poursuivi le suivi des travaux du SIMOUV sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) afin de valider le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et d'entamer les réflexions sur les groupes thématiques du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) en lien avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et ses objectifs de diminution de 66% de consommation d'ENAF dans le cadre de l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) de la loi Climat et Résilience.

Comités de veille commerciale

Suite à l'adoption, fin 2023, du Schéma Directeur Commercial du Valenciennois, plusieurs comités de veille commerciale ont été organisés afin d'assurer un meilleur suivi des projets et de leurs impacts. Plusieurs comités d'enseignes concernaient les projets de la zone commerciale de Petite-Forêt de l'opérateur NHOOD et ils ont mobilisé le SIMOUV, la CCI Grand Hainaut, la CAPH, les villes de Petite-Forêt et de Valenciennes et Valenciennes Métropole.

ADS : Instruction pour les 31 communes adhérentes au service mutualisé

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols), créé en 2015, assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 31 communes adhérentes du territoire tout en entretenant une relation continue avec les communes et les administrés par le biais de contacts téléphoniques, de rendez-vous et l'organisation de club ADS.

L'année 2025 a été marquée par la reprise de certaines autorisations d'urbanisme (déclarations préalables et certificats d'urbanisme opérationnels) de la commune d'Hergnies à compter du 1er janvier.

C'est 220 dossiers de plus qu'en 2024 ! A noter qu'il y a eu un grand nombre de dossiers correspondant à la pose de panneaux photovoltaïques et à l'isolation thermique par l'extérieur.

14 Permis d'aménager

356 Permis de construire

35 Permis de démolir

1516 Déclarations préalables

66 Autorisations de pose d'enseigne

87 Certificats d'Urbanisme opérationnels

Ces 2074 dossiers représentent 1380 équivalents PC

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Valenciennes Métropole s'engage pour la transition énergétique.

LE PLAN CLIMAT



Plan Climat 2021 -2026

Suite à l'adoption de son second plan climat-air-énergie territorial en 2021, adossé notamment à un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), de nombreuses actions ont été menées en 2025 en matière de sobriété et autonomie énergétique, de mobilité durable, de « mieux vivre sur le territoire » ainsi que des actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation.

Sobriété et autonomie énergétique

En 2025, Valenciennes Métropole a engagé et poursuivi de nombreuses actions pour la sobriété et l'autonomie énergétique.

Concernant l'habitat, elle a notamment renforcé ses interventions et ses financements en faveur de la rénovation énergétique des logements sociaux et logements privés, poursuivi l'information et la sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov, réalisé une étude de préfiguration d'un Fond Air Bois pour aider le remplacement d'anciens appareils de chauffage au bois et améliorer la qualité de l'air et soutenu une troisième campagne de déploiement des thermostats connectés intelligents.

Concernant les entreprises, elle a organisé un rendez-vous technique sur l'eau, poursuivi l'étude menée avec Pôle Energie pour accompagner la décarbonation des entreprises, organisé deux ateliers de « Bourses aux ressources » entre entreprises pour mutualiser des ressources et a été retenue pour développer un projet transfrontalier sur l'écologie industrielle territoriale.

En ce qui concerne les bâtiments publics, elle a mis à jour des suivis énergétiques de 12 communes adhérentes au conseil en énergie partagé, réalisé 10 audits énergétiques pour les communes, réalisé des actions de sobriété énergétique sur le siège de l'agglomération, organisé un évènement réunissant les 35 communes sur la solarisation des bâtiments et des parkings publics. Elle a également réalisé des travaux de rénovation énergétique sur divers bâtiments de l'agglo : la patinoire de Marly, la salle des sports d'Estreux, le dojo de Vieux Condé, le bâtiment 120 Rue Marcq Lefrancq à Valenciennes (AFE). L'éclairage scénique du Théâtre Le Phénix est passé au LED.

En matière de réseau de chaleur et d'énergies renouvelables, elle a poursuivi sa consultation de délégation de service public pour le développement d'un réseau de chaleur structurant qui pourrait desservir 7 communes et les études de mise en œuvre opérationnelle de 3 centrales solaires au sol et 3 ombrières de parking. Elle a participé à l'inauguration par l'aérodrome de Valenciennes d'un parc solaire photovoltaïque, organisé des événements pour informer sur la solarisation des toitures et des parkings, poursuivi de l'accompagnement des communes pour la remontée des zones d'accélération des énergies renouvelables, soutenu techniquement et financièrement via le Fond Energie Carbone. Elle a également maintenu son cadastre solaire.

Mieux vivre sur le territoire

En 2025, Valenciennes Métropole a engagé et poursuivi plusieurs actions pour le mieux-vivre sur le territoire.

Sur le volet alimentation et agriculture, parmi les actions fortes on peut citer le lancement de la concertation liée au Projet Alimentaire Territorial, l'édition du nouveau guide des producteurs du Valenciennois avec la Porte du Hainaut, l'accompagnement à la structuration de collectifs d'agriculteurs, la mise en place d'une aide à l'installation agricole, la poursuite du portage du dispsitif « Vivons en Forme » pour l'intervention de diététicien.nes dans les écoles, l'accompagnement de l'archipel nourricier ou encore la Poursuite de l'accompagnement d'A PRO BIO pour la labellisation Territoire Bio Engagé.

Pour encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbonne, plusieurs actions sont souligner comme l'accompagnement du projet de ferme urbaine sur le quartier de la Bleuse Borne à Anzin, la réalisation de plusieurs chantiers de plantation de haies en milieu agricole ou encore le maintien des PSE (Paiements pour Services Environnementaux) élevage à l'herbe en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut.

En matière de biodiversité, l'agglo a notamment lancé une étude pré-opérationnelle d'aménagement de cœur de nature au droit de 5 sites naturels propriétés de Valenciennes Métropole, accompagné sept projets de végétalisation de cours d'école, de désimperméabilisations de voiries et places publiques, plantations d'arbres et végétalisations, réalisé des travaux d'arasement du Moulin d'Aulnoy pour favoriser la continuité écologique sur la Rhônelle ou encore suivi le chantier de plantation des « micro-forêts » pédagogiques.

Concernant l'aménagement, Valenciennes Métropole tend vers des réalisations plus vertueuses avec notamment l'intégration de la transition écologique au Contrat Quartiers 2030, un soutien financer aux communes sur la végétalisation des cours ou encore, et la liste n'est pas exhaustive, la poursuite des aménagements apportant plus de végétalisation en ville sur les quartiers en renouvellement urbain.

Sur la thématique de l'eau, l'agglomération a poursuivi l'étude du schéma directeur stratégique du cycle global de l'eau, étendu son réseau d'eau brute pour l'industrie, engagé des actions contre les fuites ou encore aménagé du stationnement perméable sur les quartiers en renouvellement urbain.

Enfin, en réduction des déchets, économie circulaire et réemploi, Valenciennes Métropole a poursuivi ses collaborations avec la Maison du Vélo de Valenciennes, recruté une chargée de mission Innovation et mise en place d'un parcours d'accompagnement des entreprises sur l'Ecoconception ou encore participé au suivi des différents étapes d'élaboration du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) établi par le SIAVED.

Exemplarité des collectivités, animation et éducation

Plusieurs actions en termes d'exemplarité des collectivités, d'animation et d'éducation sont représentatives de la volonté de Valenciennes Métropole d'impulser une dynamique de mobilisation sur le territoire. En 2025, l'agglo a poursuivi ses actions autour de la transition écologique, avec l'animation de son plan d'action **« Territoire Engagé Transition Écologique »** par la mise en place de temps inspirants, la finalisation de la mise en récits de la transition écologique du territoire, l'animation de l'appel à projet Transition Ecologique et accompagnement de 6 projets ou encore le lancement du programme Ecopousse sur l'année scolaire 2025-2026 permettant de réaliser des ateliers liés à la transition écologique dans 125 classes du territoire.

En matière d'exemplarité, l'agglomération a poursuivi son plan de sobriété, finalisé **le nouveau bilan carbone Patrimoine et Compétences de l'agglo** avec plan d'action associé et poursuivi le partenariat avec ATMO en matière de suivi de la qualité de l'air. Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour rendre chaque manifestation éco-responsable.

Pour le soutien aux éco-entreprises, l'agglo a poursuivi **la labellisation Éco-défis** pour 20 commerçants et artisans ou encore poursuivi les échanges avec le réseau régional COM'EIT .

Enfin, plusieurs actions ont été mise en place pour **sensibiliser à l'éco-citoyenneté** avec notamment une présence sur des manifestations ou l'écriture de l'histoire de mise en récit de la transition écologique.

MOBILITÉ DURABLE

300
points de charge
ouverts au public sur le territoire de Valenciennes Métropole fin 2027

Réseau de bornes de recharge électrique

En juin 2025, Valenciennes Métropole a lancé une procédure de mise en place d'une concession de service comme mode de gestion pour l'installation, la maintenance et l'exploitation des bornes de recharge sur son territoire : TotalEnergies Charging Services SAS en sera le concessionnaire au 1er janvier 2026 et prévoit un déploiement progressif sur le Territoire de 300 points de charge (81 existants et 219 nouveaux) d'ici à fin 2027

Mise en œuvre du Plan Vélo de Valenciennes Métropole



Suite à l'adoption de son Plan Vélo, Valenciennes Métropole a poursuivi en 2025 le déploiement de son programme d'action sur les 3 leviers identifiés :

• **L'aménagement d'itinéraires cyclables continus et sécurisés** desservant les principaux pôles d'activité. En 2025,Valenciennes Métropole a engagé les premières études pré-opérationnelles portant sur les 4 premiers itinéraires de son plan vélo :

Itinéraire 1 : Valenciennes – Marly – Aulnoy-les-Valenciennes – Famars – Artres – Maing – Quérénaing
Itinéraire 2 : Valenciennes – Saint-Saulve – Onnaing – Quarouble – Quiévrechain
Itinéraire 3 : Valenciennes – Anzin – Bruay-sur-Escaut – Fresnes-sur-Escaut – Condé-sur-Escaut
Itinéraire 4 : Valenciennes – Marly – Saultain – Curgies – Sebourg

Un diagnostic détaillé a été travaillé avec un bureau d'étude avec la participation de l'Association Droit Au Vélo (ADAV), de la direction de l'aménagement de Valenciennes Métropole, des communes concernées et du département.

• La mise en place d'incitations à la pratique du vélo. En 2025, le renouvellement du dispositif d'aide à l'achat a permis d'accompagner 199 foyers dans l'acquisition d'un vélo, classique, à assistance électrique ou vélo-cargo. Une troisième édition de l'événement « Place aux Vélos » a été organisée afin de promouvoir l'ensemble des initiatives engagées sur le territoire en faveur du vélo.

Zones à faibles émissions mobilité (ZFE)

Conformément aux obligations issues de « Loi Climat et Résilience » d'août 2021, Valenciennes Métropole a finalisé en janvier 2025 les études de préfiguration réglementaires en partenariat avec la CAPH, le SIMOUV, le Département du Nord et Atmo Hauts-de-France..

Plan de Mobilité du Valenciennois

Le Plan de Mobilité 2025-2035 du Valenciennois, porté le SIMOUV, a été approuvé en février 2025. Ce plan d'action est décliné en six grandes thématiques : Gouvernance, financement, suivi et évaluation du PDM et accompagnement aux changements de comportements/ Offre de mobilité et organisation du territoire / Social et économie / Aménagement / Transport et logistique / Autres enjeux thématiques (électromobilité, PDME, billettique) . **30 actions sont identifiées.**

Logistique urbaine durable

En mars 2025, Valenciennes Métropole a signé sa charte de logistique urbaine durable avec ses partenaires (le Cerema, l'ADEME, Logistic Low Carbon et le cabinet ROZO) et les acteurs impliqués (transporteurs, grossistes, commerçants, etc.). Celle-ci prévoit, entre autres, 9 actions déjà engagées ou à mettre en œuvre.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, Valenciennes Métropole a transféré sa compétence collecte et traitement des déchets au SIAVED qui se substitue automatiquement à la communauté d'agglomération pour tout ce qui concerne la gestion des déchets et des déchetteries.

Déploiement du dispositif DALIM

Le SIAVED a déployé le tri à la source des biodéchets en 2025. Principaux résultats :

- 2 531 composteurs et bioseaux distribués dans 6 communes ;
- près de 30 % des foyers équipés en moyenne
- 14 734 bioseaux distribués ;
- 195 abri-bacs implantés

Collecte des déchets



11 213 T



5 772 T



208 T



45 905 T



8 211 T

Encombrants
700 T

Tonnage en déchèterie (6 sur le territoire de Valenciennes Métropole) : 35 802 T

Sensibilisation

>> Le SIAVED a animé 54 ateliers de sensibilisation à la prévention des déchets sur les 3 intercommunalités.

>> **Compostage partagé :** Le développement du compostage collectif s'est poursuivi avec l'accompagnement et l'équipement de 6 sites.

>> Distribution de 3000 poules auprès de 1500 foyers répartis sur les 3 intercommunalités.

>> **45 jardins ouvriers**, notamment à Crespin et Marly, sont désormais impliqués dans la démarche sur le territoire de Valenciennes Métropole.

>> **Visites du Pavillon Pédagogique**
Le Syndicat poursuit son engagement auprès des scolaires. Au cours de l'année 2025, 18 classes ont visité le Pavillon pédagogique, représentant 487 élèves sensibilisés aux enjeux de la gestion des déchets.

Les équipes du service prévention sont également intervenues directement dans les établissements scolaires sur les 3 intercommunalités :

- 31 interventions scolaires réalisées
- 673 élèves sensibilisés aux gestes de tri et aux bonnes pratiques de prévention des déchets.

LE CYCLE DE L'EAU



Depuis janvier 2022, Valenciennes Métropole dispose de son service du cycle de l'eau. Cela permet, notamment, de déployer une stratégie globale en termes de gestion de la ressource.

Investissement Eaux Usées
20 000 000 €

Investissement Eaux Pluviales
2 200 000 €

Investissement Eau Potable
7 200 000 €

GEMAPI / LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Valenciennes Métropole mène un programme d'actions et de prévention contre les inondations.

1 950 000 €
d'investissement en 2025

550 000 €
de fonctionnement en 2025

Rétablissement de la continuité écologique au droit de l'ancien moulin d'Aulnoy

C'est une opération pilote. Valenciennes Métropole a engagé des travaux afin de rétablir la continuité écologique au droit de l'ancien moulin d'Aulnoy. Ces travaux ont consisté à la destruction du seuil ainsi que l'enlèvement du portique du jeu de vannes. Ces travaux ont duré environ 2 mois.

Ces travaux représentent un investissement de Valenciennes Métropole d'environ 123 000 € TTC.

Opérations significatives en 2025

	Montants (TTC)
Restauration de berges de l'Hogneau à Thivencelle	**149 000 €**
Lancement d'une étude de définition des prescriptions, orientations et aménagements en lien avec la stratégie de prévention des inondations sur le bassin versant de la Rhônelle au sein du territoire de Valenciennes Métropole	**137 000 €**
Travaux de rétablissement de la continuité écologique du Moulin d'Aulnoy-lez-Valenciennes	**123 000 €**
Travaux d'amélioration d'un ouvrage de stockage à Sebourg	**79 000 €**
Entretien des ouvrages d'hydraulique structurante (zones d'expansion de crue, digues de cours d'eau et digues de plein champ, bassins, fossés…) et des espaces naturels	**240 000 €**
Entretien des ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées…)	**65 000 €**

Ces opérations ont pu être conduites grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et à un partenariat mis en place avec la profession agricole, et notamment le concours de la Chambre d'Agriculture.

ANIMER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Valenciennes Métropole soutient la dynamique culturelle, sportive et touristique du territoire.

SPORT

En 2025, la politique sportive de Valenciennes Métropole s'est articulée autour des axes suivants :

→ Soutien au sport compétitif amateur

Face à l'inflation et à la hausse des coûts de participation aux compétitions, Valenciennes Métropole a décidé d'augmenter ses subventions afin de mieux soutenir les associations sportives et leurs efforts vers le haut niveau.

320 000 € de subventions aux 24 équipes " fanion "

Valenciennes Hainaut Hockey Club (Hockey sur glace) ♂
Tennis Club de Saint-Saulve (Tennis) ♀
Association Sportive & Handisportive du Hainaut Valenciennois (Basket fauteuil) ♂
US Tennis de Table Valenciennes (Tennis de table) ♂
Fighting Ducks – Baseball Club de Valenciennes (Baseball) ♂
Union Sportive Municipale de Beuvrages (Basket-ball) ♂
Pélican Club de Valenciennes (Waterpolo) ♂
Volley Club de Valenciennes (Volley) ♀
AS Anzinoise Athlétisme (Athlétisme) ♂ ♀
Club de Voile d'Amaury à Hergnies (Planche à voile et dériveur) ♂ ♀
Golf Club de Valenciennes (Golf) ♂
Skate Hainaut Valenciennes Club (Patinage artistique) ♀
Hockey Club de Valenciennes (Hockey sur gazon) ♂
Handball Club Anzin (Handball) ♀
Valenciennes Handball (Handball) ♀
Tennis Squash Badminton Valenciennes (Squash) ♂
Tennis Squash Badminton Valenciennes (Tennis) ♀
US Valenciennes Athlétisme (Athlétisme) ♂ ♀
Cercle d'Escrime de Valenciennes (Escrime) ♀
Pélican Club de Valenciennes (Natation) ♀
Volley Club d'Aulnoy lez Valenciennes (Volley) ♂
Ombélia Club Nautique du SIVOM – Quiévrechain (waterpolo) ♂
Valenciennes Football Club – Amateur (football) ♂
Valenciennes Université Club – Section Tir à l'Arc (Tir à l'arc) ♂

→ Soutien aux événements sportifs

121 000 €
de partenariats financiers pour 13 événements vecteurs de notoriété pour le territoire

L'Open de Paratennis de Valenciennes
La coupe Valenciennes métropole de Golf
Gravel is Mine – Mission Bassin Minier
Open de France de Baseball à Valenciennes
Tournoi de Padel P 1000 Messieurs à Valenciennes
L'Open de Tennis de Valenciennes
Les rencontres du Championnat de France de Hockey sur glace
L'organisation des diverses compétitions du Championnat de France de Patinage Synchronisé de Nationale 1
Championnat de France Patinage artistique
Coupe de France de Karaté à Valenciennes
Finales Coupe de France de Volley-Ball
Coupe d'Europe Hockey sur Gazon

12 535 €
de partenariats financiers pour 9 courses

→ Soutien aux Courses Pédestres



Les Printanières de Saultain
Les Foulées Vivicitta à Vieux-Condé
Les Foulées Valenciennoises
La Course de la Rhônelle à Aulnoy-lez-Valenciennes
Le Run and Bike d'Artres
Le trail des Sarrasins à Sebourg
Les Foulées Maingeoises
L'Anzinoise, La course solidaire à Anzin
Le cross Mémorial A. Scaramuzzino à Vieux-Condé
La corrida Monchalsienne à Monchaux-sur Ecaillon
Les Boucles Nocturnes de Vauban à Valenciennes

Soutien au sport scolaire et universitaire

33 000 €
pour favoriser la découverte et l'accès à la pratique du sport par la population locale

- Soutien aux activités du district Valenciennois de l'USEP
- Accueil des scolaires du 1er degré à la patinoire Valigloo
- Soutien aux compétitions universitaires
- Soutien aux manifestations organisées par l'association MISE

CULTURE

En 2025, les initiatives culturelles ont continué d'enrichir le quotidien des habitantes et des habitants de Valenciennes Métropole tout en renforcant l'attractivité du territoire. L'offre culturelle est aussi diverse qu'exigeante.

→ **Soutien au programme d'activités des 4 acteurs culturels structurants du territoire :**

2 262 579 €

Le phénix
scène nationale Valenciennes
Pôle européen de création

Le Boulon
Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public

Art Zoyd
Centre
de Création Musicale

L'H du Siège
Centre d'art contemporain
d'intérêt national

25 000 € Soutien aux projets culturels à vocation de cohésion sociale et d'accès à l'art et à la culture

L'art et la culture sont de puissants leviers pour lutter contre l'exclusion et accompagner certaines personnes à s'intégrer dans la société.

Deux projets ont été soutenus en 2025 :

- **L'association TEC/CRIAC** a développé deux axes transversaux autour des représentations du travail chez les jeunes et de l'égalité professionnelle femmes-hommes (soutien de 10 000 €). Le projet engagé avec les associations en 2024 s'est approfondi, notamment à travers des ateliers de slam animés par Thierry Moral et la collaboration avec l'EPED de Quiévrechain autour d'un outil de diffusion des ateliers d'étymologie.

- **La 5ème édition du "Magic Music Tour" organisée par l'association Bougez Rock** a réuni des habitants de plusieurs communes du territoire autour d'ateliers de création musicale. Ces participants ont pris part à des ateliers de création musicale d'une durée de 3 heures chacun, aboutissant à la composition de chansons originales.

Le projet s'est conclu par un concert de restitution aux Nymphéas, à Aulnoy-lez-Valenciennes, le 22 novembre 2025.

Lecture publique

Le Réseau des médiathèques Myriade, lancé en avril 2024, a poursuivi son développement avec l'intégration, en décembre 2025, des médiathèques de Bruay-sur-l'Escaut, Marly et Rouvignies. Gratuit pour les habitants de Valenciennes Métropole, ce service propose désormais un accès simplifié à plus de 229 000 documents répartis dans 10 médiathèques, avec un abonnement unique. Le réseau offre aussi l'accès à des ressources numériques accessibles à tous.

Tout au long de l'année, le projet photographique « À contre-courant » a été déployé dans six communes du territoire. Le festival de musiques actuelles « Live entre les livres » a, quant à lui, rayonné dans 14 communes, confirmant la capacité du réseau à faire vivre la culture au plus près des habitants et à renforcer son attractivité.



Le Réseau Myriade a également poursuivi son accompagnement auprès des professionnels et bénévoles de la lecture publique à travers plusieurs temps de rencontres et de formation sur des thématiques telles que » Handicaps en médiathèque : l'inclusion à portée de tous » ou encore « Adolescents et réseaux sociaux ».

13 festivals d'intérêt communautaire soutenus financièrement et en ingénierie :

605 000 €

Athéna Blues Festival
A Travers Chants
Carrefour international Les instants nomades
Embaroquement immédiat
Festival Itinérant de Marionnettes
Festival jeune public Pépite Forêt
Festival2Cinéma
Hainaut Belles Bretelles
Les Agités du Mélange
NEXT Festival
Saison d'été de la FLAC
Salon international de la BD
Vidéo Mapping festival

Développement de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire

150 000 €

Dans le cadre des Résidences-Missions soutenues par la DRAC Hauts-de-France et l'Éducation Nationale, deux artistes, un collectif artistique et un journaliste ont été accueillis pendant 17 semaines et demie. Ils sont intervenus dans 62 structures (scolaires, sociales, médicales et culturelles) réparties sur 18 communes, touchant un public de tous âges.

Le théâtre d'Anzin

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité de la dynamique engagée en 2024 pour le Théâtre d'Anzin – Valenciennes Métropole. Le projet artistique s'est affirmé et consolidé, confirmant un positionnement en faveur d'une programmation exigeante, accessible et ouverte à l'ensemble des publics.

En 2025, la programmation du Théâtre d'Anzin s'est déployée exclusivement en hors-les-murs. . Musique, théâtre, humour ou spectacles familiaux : la diversité de la programmation a contribué à élargir les publics et à renforcer l'attractivité du Théâtre. Au total, 19 représentations ont été proposées au cours de l'année, rassemblant **10 956 spectateurs.** Le taux de remplissage est de 90,6 %,

TOURISME

Valenciennes Métropole développe sa politique touristique via l'action de l'Office de Tourisme Valenciennes et Congrès. Elle s'appuie également sur des équipements clés comme la Cité des Congrès Valenciennes et le port de plaisance Val'Escaut.

Office de Tourisme Valenciennes et Congrès

L'Office de Tourisme a mené des actions événementielles qualitatives et marquantes avec un taux de satisfaction élevé dont « Made in Valenciennes » et « Valenciennes à table » s'est tenue avec une participation en hausse pour l'un et un enthousiasme des publics malgré les intempéries pour l'autre. Les 188 visites thématiques (apéro-arty dans une galerie d'art contemporain, balade poétique, rando frites et paysages) ont également été très appréciées.

En 2025, l'Office de Tourisme s'est investi dans des projets structurants d'itinérance douce comme le déploiement d'un Réseau Points-Nœuds pédestre ou encore l'animation et le développement des labels Cafés rando et Accueil Vélo.

TAXE DE SÉJOUR
895 448 €
DE RECETTES

6 485
Sollicitations touristiques
dont 4 903 au Mont de Piété

+ 2300
abonnés
sur la page Facebook

SOUTIEN DE
202 360 €
EN FONCTIONNEMENT

346 688
nuités

+ 1500
abonnés
sur Instagram

congrès :
23 évènements
accompagnés

Groupes loisirs :
41 groupes accueillis

Billetterie :
2 514 réservations
effectuées sur le logiciel de billetterie géré par l'office

Des actions innovantes au service des publics et des acteurs du tourisme !

Une nouvelle identité Made in Nord : « Si à Valenciennes »

La marque « Si à Valenciennes » porte l'ambition de rendre le Valenciennois plus identifiable et plus attractif, en s'appuyant sur un discours simple, direct et engageant. L'année 2025 a permis l'aboutissement d'une stratégie marketing qui a permis de dégager un positionnement fort autour des douces évasions. Ce nouvel axe structure les nouvelles offres touristiques et anime la communication.

La mobilité douce grâce à un service de location de vélo à assistance électrique

De juillet à octobre 2025, l'office de tourisme a proposé de louer des vélos à assistance électrique à la journée pour découvrir le territoire. Cinq lieux ont été retenus pour répartir une flotte de 20 vélos : le Mont de Piété, le port de plaisance Val'Escaut et le Royal SPA Hainaut & Resort Hôtel à Valenciennes, le bar de l'Aunelle à Sebourg et la base Nature et de Loisirs à Condé-sur-l'Escaut.

Le tourisme d'affaires

Le bureau des Congrès a mené de nombreuses actions à l'échelle nationale dans le cadre de salons, d'éductours ou d'opérations marketing comme celle de la soirée Business au Théâtre de Mogador à Paris pour valoriser un lieu de réception atypique qui a suscité curiosité et engagement de la part de décideurs.
Un travail de coordination et d'accompagnement des acteurs locaux a également été conséquent : soutien à la structuration d'un club hôtelier et animation d'un club d'affaires.

Port de plaisance Valescaut

En 2025, le port retrouve une fréquentation en hausse suite aux travaux de réfection des berges en 2024 qui ont eu un impact sur les capacités d'accueil des plaisancières et plaisanciers.



Cité des Congrès Valenciennes



- 8 conventions et lancements de produits
- 15 expositions et salons
- 15 évènements festifs et galas
- 13 Séminaires, assemblées générales et réunions
- 1 évènement sportif
- 24 spectacles et concerts
- 5 autres

OPTIMISER LES MOYENS ET LES RESSOURCES

Valenciennes Métropole veille à la bonne gestion des moyens techniques et financiers dans la réalisation des projets initiés par les élus communautaires.

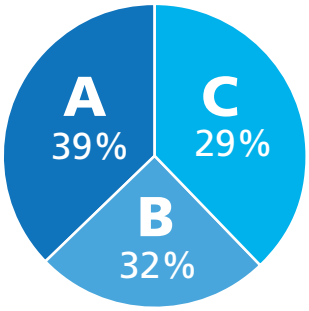
RESSOURCES HUMAINES

346 agents *

196 titulaires

110 contractuels

40 contractuels non permanents



Répartition des effectifs (droit public) par catégorie

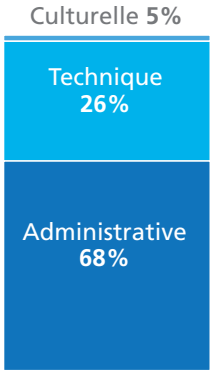
* effectifs communautaires au 31/12/2025

65,4% **34,6%**



Répartition des effectifs sur emplois permanents

Répartition par filière (droit public)



44 ans
âge moyen

36,6%
des agents permanents
ont suivi une formation d'au moins un jour

Catégorie A
43%

Catégorie B
34,5%

Catégorie C
22,5%

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

MARCHÉS PUBLICS

Une procédure peut être :

- Une procédure adaptée (MAPA)
- Un appel d'offres
- Un lot de procédure allotie
- Un contrat en dessous de 40k€ HT
- 1 marché subséquent
- 1 groupement de commandes

459
procédures traitées

En 2025, il y a eu :

- 282 marchés et contrats transmis pour notification (36 AOO, 56 MAPA, 107 MS, 82 contrats et 1 marché avec négociation)
- 112 avenants
- 1 groupement de commande

les actes



203 délibérations
en Bureaux communautaires

204 délibérations
en Conseils communautaires

MUTUALISATION

• Mutualisation des services des affaires juridiques avec Valenciennes Métropole, la Ville de Valenciennes et d'Anzin :

En 2025, il y a eu :

- 348 délibérations
- 6 contentieux
- 467 décisions du Président
- 23 arrêtés du Président

• Service mutualisé relatifs aux contrats spéciaux : suivi de l'exécution des délégations de service public et des régies pour Valenciennes Métropole, Valenciennes et Anzin :

En 2025, il y a eu :

- Le suivi de 19 contrats et 5 régies
- L'aboutissement de la procédure de changement de gestion du Théâtre Le Phénix (fin de la DSP pour une gestion en EPCC)
- L'uniformisation des statuts des 5 régies autonomes
- La notification de 3 contrats : DSP assainissement (regroupement des 3 contrats préexistants) ;
DSP cité des congrès (relance suite à la fin du contrat) ;
DSP installation de bornes de recharge de véhicules électriques (nouveau projet)

ASSURANCES

Cinq nouveaux contrats d'assurance ont démarré au 1er janvier 2025 : dommages aux biens mobiliers et immobiliers, responsabilité civile et risques annexes (RC), flotte véhicule et risques annexes, protection juridique et cyber risque.

Sinistres :

39 demandes d'usagers dans le cadre de la RC

7 sinistres flotte automobile

7 dossiers dommages aux biens

3 contentieux

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service « Moyens Généraux » gère certains moyens nécessaires au fonctionnement de Valenciennes Métropole. Ses missions principales sont l'accueil des usagers et visiteurs, le standard téléphonique, la logistique (courrier, presse, livraison, réservation de salle...), la gestion de la flotte automobile et l'économat (achats, fournitures...)

7881
courriers affranchis
soit 979 de moins qu'en 2024

2597
courriers reçus
670 de moins qu'en 2024

54
C'est le nombre de véhicules, essentiellement hybrides et électriques, qui composent la flotte automobile de Valenciennes Métropole (51 véhicules et 3 remorques)

ARCHIVES

Depuis 2022, le service des archives de la Ville de Valenciennes et le service des archives de Valenciennes Métropole sont mutualisés.

4 786 m d'archives linéaires
du XII^e siècle à aujourd'hui

209
mètres linéaires collectés en 2025

128
mètres linéaires traités en 2025
(analyse, reconditionnement)

150
mètres linéaires éliminés en 2025

63 lecteurs reçus pour 1 413 dossiers communiqués

313 dossiers communiqués aux services

235 recherches administratives et historiques

226 000 pages et documents disponibles sur le site archives.valenciennes.fr

27 actions culturelles organisées (dont 2 expositions et 4 conférences) pour 1448 visiteurs

10 classes d'écoles primaires accueillies, soit 296 élèves

COMMUNICATION

Tout au long de l'année, Valenciennes Métropole s'engage activement à informer les usagers sur les politiques, compétences et projets de l'agglomération.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs actions de communication événementielles notamment pour des grands rendez-vous sportifs, comme les 4 Jours de Dunkerque et le départ de la 3ème étape du Tour de France, mais aussi pour des inaugurations et le lancements de projets structurants tels que le dispositif d'accueil des Victimes et d'Accompagnement, la friche Valboval, la renaturation de la cité du Corbeau à Quiévrechain, la 3ème édition du Village santé des Femmes ou bien encore la 2ème édition du salon « L'emploi fait sa rentrée ».

Chaque événement a contribué à valoriser les actions menées en faveur de la population mais a également mis en lumière les engagements de Valenciennes Métropole en matière de développement économique, d'emploi, de ruralité, de transition écologique, de cohésion sociale et d'attractivité du territoire et au service des 35 communes.













18 524 abonnés **3 430 abonnés** **2 714 abonnés** **11 000 abonnés** **4 500 abonnés**

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 108 conseillers et conseillères (90 titulaires et 18 suppléants).
Le bureau communautaire se compose comme suit :

Laurent DEGALLAIX	Président de Valenciennes Métropole
Jean-Noël VERFAILLIE	Vice-Président délégué au Développement Economique et Grands Projets
Jean-Marcel GRANDAME	Vice-Président délégué à l'Habitat, au Renouvellement Urbain, à l'Urbanisme et à l'Urbanisme Commercial
Sylvia DUHAMEL	Vice-Présidente déléguée aux Gens du Voyage, à la Gestion des Aires d'Accueil et à l'Habitat Adapté
Grégory LELONG	Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures
Valérie FORNIES	Vice-Présidente déléguée à l'Insertion
Isabelle CHOAIN	Vice-Présidente déléguée à l'Egalité Femmes Hommes et la Réussite Educative
Laurent DEPAGNE	Vice-Président délégué à la Cohésion Sociale, au Dispositif de santé et à la Prévention de la délinquance
David BUSTIN	Vice-Président délégué à l'Ecologie Urbaine
Régis DUFOUR LEFORT	Vice-Président délégué au Plan Climat Territorial et à la Transition Ecologique
Véronique DUPIRE	Vice-Présidente déléguée à l'Eau et l'Assainissement et au Cycle de l'Eau
Maurice HENNEBERT	Vice-Président délégué à l'Agriculture et au Développement Rural
Armand AUDEGOND	Vice-Président délégué aux Ressources Humaines
Joël SOIGNEUX	Vice-Président délégué à l'Administration Générale et au Pacte de Gouvernance
Pierre-Michel BERNARD	Vice-Président délégué aux Sports
Yves DUSART	Vice-Président délégué à la Culture
Xavier JOUANIN	Conseiller communautaire délégué à l'Emploi, aux Services à la Personne et au PLIE
Ahmed RAHEM	Conseiller communautaire délégué aux Infrastructures à usages numériques
Elisabeth GONDY	Conseillère communautaire déléguée à l'Enseignement Supérieur
Pierre GRINER	Conseiller communautaire délégué à la Sécurité Urbaine de proximité, à l' Accessibilité et au Handicap
Hervé BROUILLARD	Conseiller communautaire délégué à la GEMAPI
Ali BENYAHIA	Conseiller communautaire délégué à la Commission Intercommunale de Sécurité
Didier JOVENIAUX	Conseiller communautaire délégué au Tourisme et à la Promotion du Territoire
Philippe BAUDRIN	Conseiller communautaire délégué à la mise en oeuvre du schéma IRVE

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité de Valenciennes Métropole veille au respect des mesures de protection contre les risques d'incendie et de panique concernant les établissements recevant du public (ERP) du territoire. Les ERP sont classés en quatre catégorie. **En 2025, il y a eu 3328 visites et et 1010 projets**. A l'issue de ces visites, la Commission de Sécurité émet un avis favorable ou défavorable.

	2e catégorie	3e catégorie	4e catégorie	5e catégorie	Total
2025	**81** (+7 projets)	**291** (+36 projets)	**220** (+18 projets)	**2736** (+941 projets)	**3328** (+1010 projets)
2024	**77** (+6 projets)	**236** (+ 26 projets)	**226** (+ 21 projets)	**1706** (+646 projets)	**2245** (+ 699 projets)

	Nombre de dossiers	Avis favorables	Avis défavorables	Sans avis
Visites de réception, d'ouverture	**57**	**85**	**10**	**10**
Visites périodiques, inopinées, de sécurité et de contrôle	**126**	**73**	**34**	**6**
PC, Autorisations Travaux, DT	**99**	**9**	**20**	**6**
Etudes de documents GN6	**14**	**4**	**2**	**1**
CTS	**2**	**50**	**0**	**0**
Levées de réserves	**70**	**85**	**20**	**0**

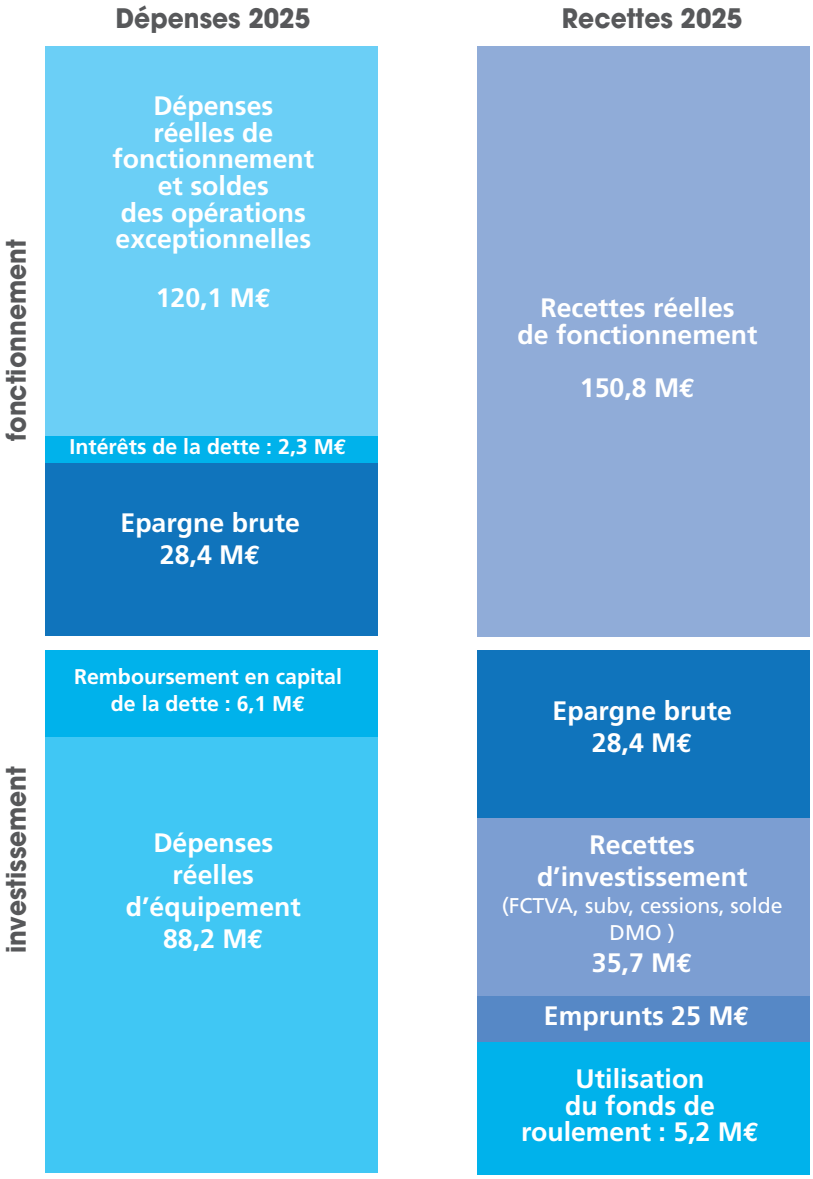
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ 2025

Dépenses et recettes réelles hors provisions

Budget principal
Budget ZAE
Budget Renouvellement Urbain
Budget PLIE
Budget Centre des Congrès
Budget Réseau de chaleur
Budget Réseau Haut-Débit
Budget Port de Plaisance, Stade, Théâtre d'Anzin
Budget Eaux usées - Eau potable

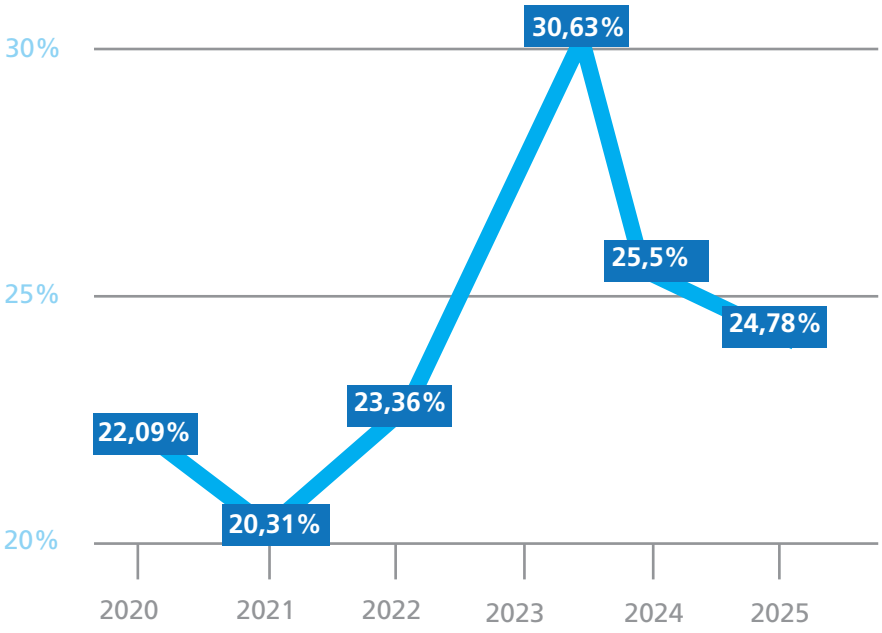


TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Après une année 2023 exceptionnelle, le taux d'épargne brute 2024 s'établit à 24.74 %. Ce dernier traduit la performance de la section de fonctionnement à dégager de l'épargne pour financer la section d'investissement et ses projets.

Il permet de financer de manière saine les investissements prévus sur le mandat 2020-2026, en évitant un recours excessif à l'emprunt.

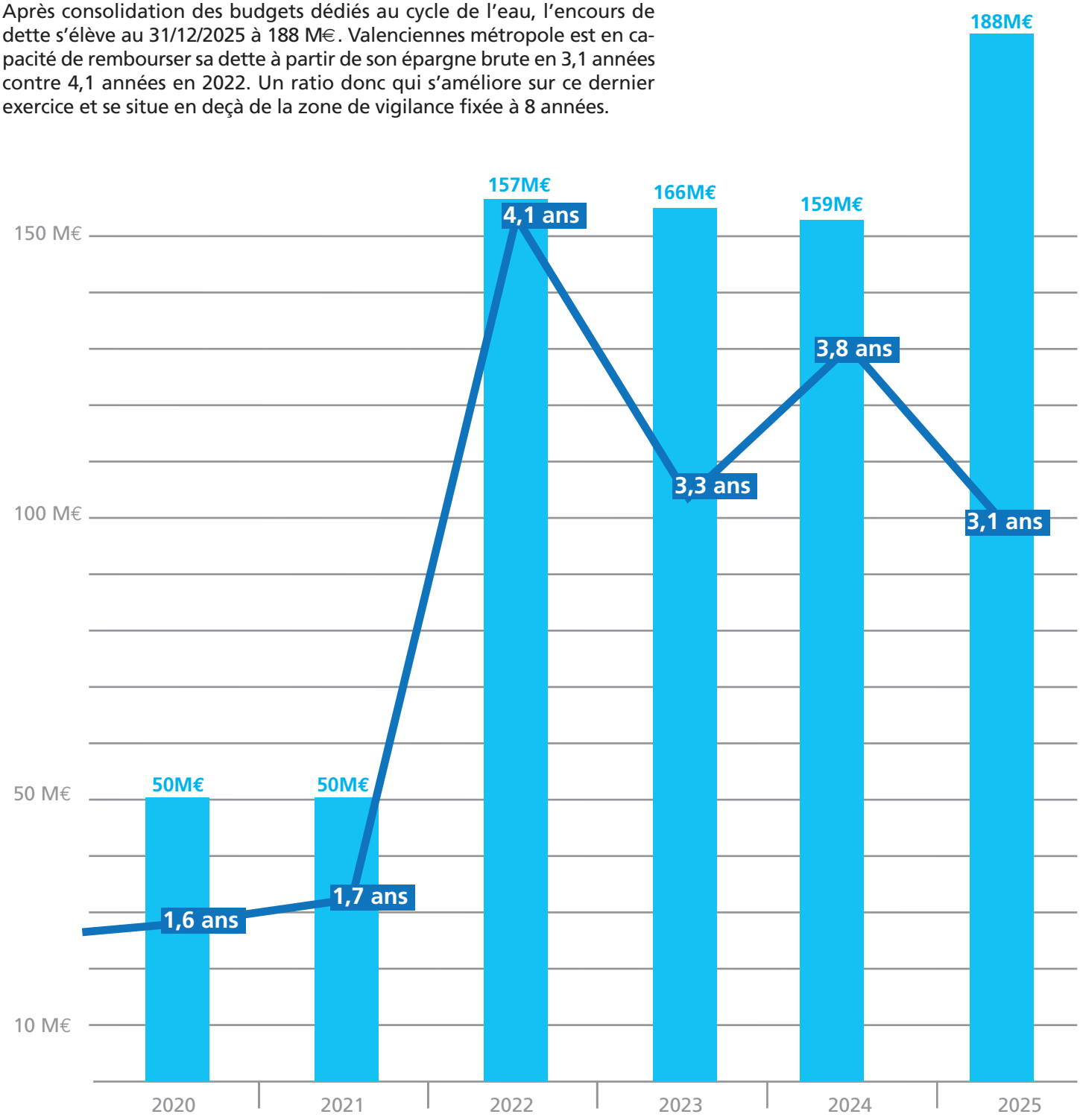
Le ratio communément accepté comme correct se situe entre 8 % et 15 %.



(% de l'épargne brute par rapport aux ressources réelles)

ENDETTEMENT BANCAIRE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

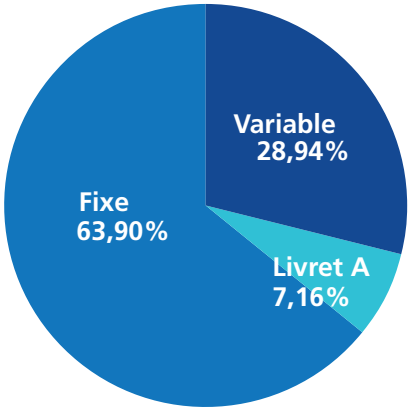
Après consolidation des budgets dédiés au cycle de l'eau, l'encours de dette s'élève au 31/12/2025 à 188 M€. Valenciennes métropole est en capacité de rembourser sa dette à partir de son épargne brute en 3,1 années contre 4,1 années en 2022. Un ratio donc qui s'améliore sur ce dernier exercice et se situe en deçà de la zone de vigilance fixée à 8 années.



Encours de dette - Capacité de désendettement

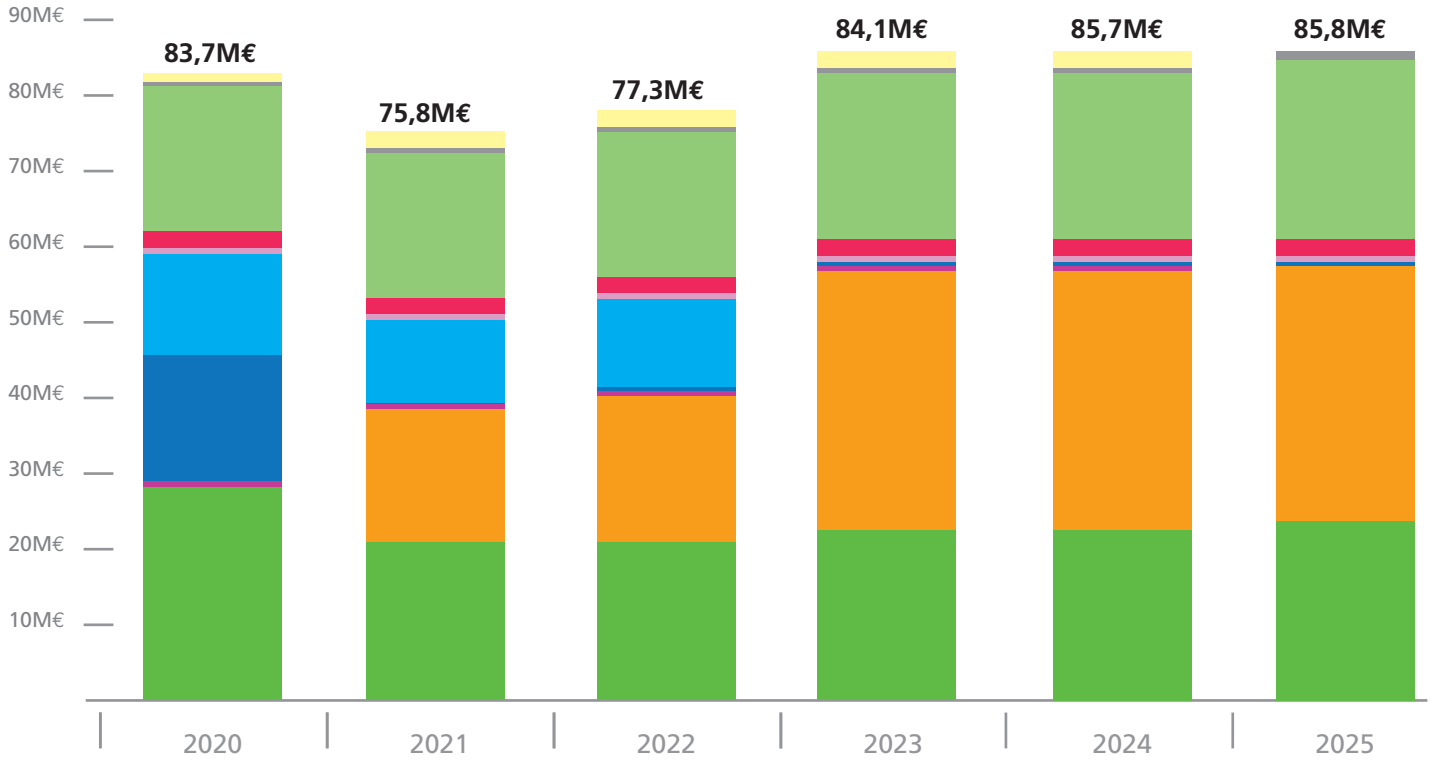
STRUCTURE DE LA DETTE BANCAIRE

La structuration de la dette est toujours conforme à la délégation donnée à l'Exécutif avec une répartition équilibrée entre taux fixe et taux flottant. Cette stratégie se traduit par un taux d'intérêt moyen de 2.67 % en 2025.



Dette par type de risque (avec dérivés)

ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES



2025	
TAXE D'HABITATION (produit)	666 610 €
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI (produit)	71 815 €
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (produit)	23 391 512 €
TAXE ADDITIONNELLE SUR LE FONCIER NON BATI	0 €
FRACTION TVA NATIONALE	34 414 831 €
IFER	1 345 602€
TASCOM	2 720 558 €
TEOM	23 342 043 €

LA POLITIQUE DE STABILITÉ DE LA PRESSION FISCALE SE POURSUIT AVEC DES TAUX D'IMPOSITION TOUJOURS INCHANGÉS

L'évolution favorable des bases fiscales traduit la dynamique du territoire.

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de la cotisation foncière sur les entreprises	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%
Taux de la taxe d'habitation	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%
Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE

En 2025, l'agglomération a réalisé plus de 88,2 M€ de dépenses d'équipement (hors dette), tous budgets confondus. **C'est 566 € par habitant pour 2025**, signe fort des projets structurants menés par une agglomération dynamique engagée pour renforcer son attractivité et offrir des équipements de qualité à ses habitants.

FINANCEMENTS EXTERIEURS ET COOPERATION EUROPEENNE

Au sein de la Direction des Finances et de la Performance, le service Financements extérieurs et coopération européenne gère les subventions, de la recherche au montage des dossiers jusqu'à leur clôture, et cela, en partenariat avec les services opérationnels et comptables. Depuis le 1er juillet 2024, le service est mutualisé avec la Ville de Valenciennes. L'évolution marquante en 2025 est le renforcement de l'équipe avec le recrutement de deux chargés de mission et le développement de la coopération européenne.

57 dossiers ont été déposés en cours d'année pour plus de 10,8M€ de subventions conventionnées en 2025 auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, l'Etat, la DRAC, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France…

Parallèlement au dépôt de nouveaux dossiers, Valenciennes Métropole a sollicité 119 demandes de versement de subventions, pour un montant de 12,8M€ perçus en 2025 au titre des conventions déjà conclues avec principalement l'Etat, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, le FEDER, l'Agence de l'Eau...

Ces demandes ont notamment concerné les subventions de l'Etat pour les travaux de requalification de l'entrée Nord de Valenciennes, du FEDER pour les travaux de développement des mobilités douces sur les avenues Verdun à Valenciennes et Barbusse à Marly les subventions du Département pour les sites NPNRU financés ou les aménagements des centres de bourg, de l'Agence de l'Eau pour les divers travaux liés à la gestion de l'eau de pluie ou des eaux usées…

Comme indiqué ci-dessus, 2025 est l'année du transfrontalier. En effet, les 5 dossiers de candidature déposés en 2024 au 2e appel à projets Interreg France-Wallonie-Vlaanderen ont été validés. Il s'agit des projets : anObleu, RéVIVRE, Transynergies, RE-TUBHe et T²D²-PME

De plus, Valenciennes Métropole a candidaté à l'appel à projet INTERREG North West Europe avec le projet ACCESS HUBS portant sur l'économie de l'accès.



Restructuration de l'Entrée Nord



Valenciennes Métropole

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole
BP 60227 • 59305 Valenciennes Cedex • Tél.: 03 27 096 096 • Fax : 03 27 096 097

www.valenciennes-metropole.fr